

RCS : AUBENAS
Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00031
Numéro SIREN : 353 515 034
Nom ou dénomination : NUOVO CONCEPTION INDUSTRIELLE

Ce dépôt a été enregistré le 31/03/2021 sous le numéro de dépôt 2194

NUOVO CONCEPTION INDUSTRIELLE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 350 000.00 €
Siège social : 34 Avenue Jean Breton Zone Industrielle Le Lac
07000 PRIVAS
353 515 034 RCS AUBENAS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 23 DÉCEMBRE 2020

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le **bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020, s'élevant à 328 742.77 €**, de la manière suivante :

- Un résultat de	328 742.77 €
- Soit un bénéfice distribuable de	328 742.77 €
- Une somme de	204 000.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant de	400.00 €
- et le solde, soit	124 742.77 €
au compte "Autres réserves"	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de **400.00 €**.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 31 décembre 2020, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 30/06/2019

- Dividende global distribué :	357 000.00 €
soit, par titre :	700.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	357 000.00 €

Exercice : 30/06/2018

- Dividende global distribué :	700 230.00 €
soit, par titre :	1 373.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	700 230.00 €

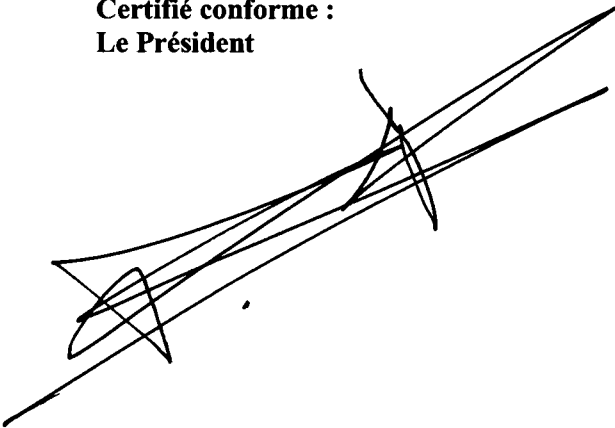
Hors AG annuelle : 2018

- Dividende global distribué :	178 500.00 €
soit, par titre :	350.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	178 500.00 €

Exercice : 30/06/2017

- Dividende global distribué :	0.00 €
soit, par titre :	0.00 €

**Certifié conforme :
Le Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the text 'Le Président'.



ARGEXCO ARDECHE GESTION EXPERTS
EXPERTISE COMPTABLE
RESSOURCES HUMAINES / PAIE

150 Allée de l'Industrie
07210 BAIX
Tél : 0475859448
Fax : 0475638450
baix@groupevingtsix.com



EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE
INFORMATIQUE DE GESTION

www.groupevingtsix.com
contact@groupevingtsix.com

NUOVO CONCEPTION INDUSTRIELLE

34 Avenue Jean Breton
Zone Industrielle Le Lac
07000 PRIVAS

COMPTES ANNUELS AU 30/06/2020

CERTIFIÉ CONFORMÉ

Le Président ; Pierre NUOVO

Société d'Expertise Comptable
Inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables
de la Région Rhône-Alpes

Sommaire

Comptes annuels	1
Annexe aux comptes annuels	2
Documents fiscaux	13

Comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS NUOVO CONCEPTION INDUSTRIELLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 1 887 803 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 328 743 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/10/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé
Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 000			1 000
Immobilisations incorporelles	1 000			1 000
- Terrains	33 539			33 539
- Constructions sur sol propre	431 138		12 219	418 920
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 893			5 893
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 635			14 635
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 523		3 023	4 500
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 655		2 655	
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	495 383		17 896	477 487
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	419 960			419 960
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	419 960			419 960
ACTIF IMMOBILISE	916 343		17 896	898 447

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-EURO

(1) Capital - (2) propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS NCI INGENIERIE	350	358	99,94	350	350	748		2 517	302	252
SAS NCI PRODUCTION	70	46	99,94	70	70	87		277	34	43
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 000			1 000
Immobilisations incorporelles	1 000			1 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	335 920	17 872	11 246	342 546
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 893			5 893
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 635			14 635
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 523		3 023	4 500
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 655		2 655	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	366 626	17 872	16 924	367 574
ACTIF IMMOBILISE	367 626	17 872	16 924	368 574

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 929 370 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	88 390	88 390	
Autres	839 859	839 859	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 121	1 121	
Total	929 370	929 370	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients facture a faire	10 620
Total	10 620

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 350 000,00 EURO décomposé en 510 titres d'une valeur nominale de 686,27 EURO.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 497 372 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 366	5 366		
Dettes fiscales et sociales	56 214	56 214		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	435 792	435 792		
Produits constatés d'avance				
Total	497 372	497 372		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	435 792			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 435 792 EURO.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	4 956
Conges a payer	6 058
Charges sociales s/congés à payer	2 605
Etat-charges a payer	6 022
Total	19 641

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	1 121		
Total	1 121		

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 1 250 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 51 771 EURO

Les engagements de retraite font l'objet d'un contrat d'assurance auprès de la Mondiale :

l'engagement de retraite au 30/06/2020 est estimé à :

51771 € dans le cas de départ volontaire à 65 ans

actuellement le risque est couvert à hauteur de 39061 € .

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Aspects environnementaux

Risques environnementaux

A l'heure où nous imprimons la présente annexe comptable, une crise sanitaire sans précédent sévit sur le territoire national (lutte contre le COVID-19).

Celle-ci oblige notre entreprise à revoir son organisation interne en ayant recours :

- au télétravail pour les postes qui le permettent ;
- à l'activité partielle pour le personnel de sites ne pouvant restés ouverts ou ne pouvant plus recevoir l'ensemble de son personnel ;
- et à la réorganisation des postes de travail pour la protection de la santé des salariés encore présents dans nos locaux.

Les incidences sur les comptes annuels 2020-21 de cette situation sont difficiles à appréhender à ce jour.

Documents fiscaux

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS NUOVO CONCEPTION INDUSTRIELLE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* [12]			
Adresse de l'entreprise		34 Avenue Jean Breton 07000 PRIVAS		Durée de l'exercice précédent* [12]			
Numéro SIRET*		3 5 3 5 1 5 0 3 4 0 0 0 2 6		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N clos le, 30/06/2020			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 000	AG	1 000	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	33 538	AO		33 538
		Constructions	AP	424 812	AQ	348 438	76 373
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	14 635	AS	14 635	
		Autres immobilisations corporelles	AT	4 500	AU	4 500	
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (7)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	419 960	CV		419 960
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	898 446	BK	368 573	529 872	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	88 390	BY		88 390
		Autres créances (3)	BZ	839 858	CA		839 858
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	360 000	CE		360 000
Disponibilités		CF	68 560	CG		68 560	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 121	CI		1 121	
	TOTAL (III)	CJ	1 357 930	CK		1 357 930	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 256 376	IA	368 573	1 887 803	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS NUOVO CONCEPTION INDUSTRIELLE		Néant <input type="checkbox"/>
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 350 000.....)	DA		350 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		35 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		676 688
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		328 742
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL		1 390 431
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		435 792
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		5 366
	Dettes fiscales et sociales	DY		56 213
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC		497 372
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		1 887 803
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		497 372	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 33 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS NUOVO CONCEPTION INDUSTRIELLE		Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	306 527	FH	FI 306 527
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	306 527	FK	FL 306 527
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP 9 614	
	Autres produits (1) (11)			FQ 85	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 316 226
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 34 954	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX 10 801	
	Salaires et traitements*			FY 142 262	
	Charges sociales (10)			FZ 75 131	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA 17 871	
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	
	Autres charges (12)			GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE 1
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GF 281 022
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GG 35 203	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GH	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ 295 373	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL 16 665	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP 312 038	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR 5 689	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU 5 689	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV 306 349	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW 341 553	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Cegid Group

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SAS NUOVO CONCESSION INDUSTRIELLE
353515034 181

Au titre de l'année N

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	X
	PME au sens communautaire	X

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

	Dont montant préfinancé
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT - Autres crédits d'impôts)

--

III - CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV - MECENAT - LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

Capit Group



Rapport du Commissaire aux comptes

SAS NCI
34, Avenue Jean Breton
Zone Industrielle Le Lac
07000 PRIVAS

1

Exercice clos le 30 juin 2020

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

SAS NCI
Siret : 353 515 034 00026
Exercice clos le 30 juin 2020

Aux associés,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS NCI relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

3

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valorisation des participations :

Nous avons comparé la valeur des titres inscrites au bilan par rapport à la valeur réelle des titres au 31/12/2019 afin de nous assurer qu'il n'y ait pas de provision à faire sur les titres de participations.

Pour cela, nous avons comparé la valeur des titres par rapport aux capitaux propres de la société.

Lorsque cette méthode s'est révélée insuffisante, nous avons estimé la valeur des titres notamment par rapport aux résultats de la société filiale.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur ce point. Il n'y a pas lieu à notre sens de pratiquer de provision sur les titres de participation.

4

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SORGE AUDIT
Parc d'Activités du Vinobre
360 chemin des Traverses
07200 LACHAPELLE S/ AUBENAS
Tél : 04 75 87 80 22 Fax : 04 75 87 81 22
Siret 453 211 120 00028 - APE 8420 Z

Fait à Lachapelle sous Aubenas
Le 25 septembre 2020

Le commissaire aux comptes **SORGE AUDIT**
Représenté par M. Aurélien MOREL



Etats financiers

SAS NCI
34, Avenue Jean Breton
Zone Industrielle Le Lac
07000 PRIVAS

7

Exercice clos le 30 juin 2020

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 23 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS NUOVO CONCEPTION INDUSTRIELLE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 34 Avenue Jean Breton 07000 PRIVAS		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 3 5 3 5 1 5 0 3 4 0 0 0 2 6		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le 30/06/2020	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)	BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *		
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	CRÉANCES		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	DIVERS		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)	CJ	CK	
Comptes de régularisation			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	(3) Part à plus d'un an	CR
	Stocks :		Créances :

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS NUOVO CONCEPTION INDUSTRIELLE		Néant <input type="checkbox"/>
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 350 000)	DA	350 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	35 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	676 688	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	328 742	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 390 431	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	435 792	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 366	
	Dettes fiscales et sociales	DY	56 213	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	497 372	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 887 803	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IF		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	497 372		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2020

Formulaires obligatoires (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS NUOVO CONCEPTION INDUSTRIELLE				Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	306 527	FH	FI	306 527	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	306 527	FK	FL	306 527	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	9 614	
	Autres produits (1) (11)				FQ	85	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	316 226
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	34 954	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	10 801	
	Salaires et traitements*				FY	142 262	
	Charges sociales (10)				FZ	75 131	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	17 871
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	281 022	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	35 203	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	295 373	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	16 665	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	312 038	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	5 689	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	5 689	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	306 349	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	341 553	

(RENOVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cepid Group

Désignation de l'entreprise		SAS NUOVO CONCEPTION INDUSTRIELLE		Néant <input type="checkbox"/>
				Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF 972
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH 972
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI (972)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 11 838	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL 628 265
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM 299 522
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN 328 742
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP
		- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		IX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1 9 614
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N	
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		Charges exceptionnelles 972	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS NUOVO CONCEPTION INDUSTRIELLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 1 887 803 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 328 743 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/10/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 000			1 000
Immobilisations incorporelles	1 000			1 000
- Terrains	33 539			33 539
- Constructions sur sol propre	431 138		12 219	418 920
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 893			5 893
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 635			14 635
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 523		3 023	4 500
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 655		2 655	
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	495 383		17 896	477 487
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	419 960			419 960
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	419 960			419 960
ACTIF IMMOBILISE	916 343		17 896	898 447

Immobilisations financières
Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-EURO

(1) Capital - (2) propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avais donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS NCI INGENIERIE	350	358	99,94	350	350	748		2 517	302	252
SAS NCI PRODUCTION	70	46	99,94	70	70	87		277	34	43
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 000			1 000
Immobilisations incorporelles	1 000			1 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	335 920	17 872	11 246	342 546
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 893			5 893
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 635			14 635
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 523		3 023	4 500
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 655		2 655	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	366 626	17 872	16 924	367 574
ACTIF IMMOBILISE	367 626	17 872	16 924	368 574

Actif circulant
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 929 370 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	88 390	88 390	
Autres	839 859	839 859	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 121	1 121	
Total	929 370	929 370	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients facture a faire	10 620
Total	10 620

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 350 000,00 EURO décomposé en 510 titres d'une valeur nominale de 686,27 EURO.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 497 372 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 366	5 366		
Dettes fiscales et sociales	56 214	56 214		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	435 792	435 792		
Produits constatés d'avance				
Total	497 372	497 372		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	435 792			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 435 792 EURO.

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	4 956
Conges a payer	6 058
Charges sociales s/congés à payer	2 605
Etat-charges a payer	6 022
Total	19 641

Comptes de régularisation
Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	1 121		
Total	1 121		

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 51 771 EURO

Les engagements de retraite font l'objet d'un contrat d'assurance auprès de la Mondiale :

l'engagement de retraite au 30/06/2020 est estimé à :

51771 € dans le cas de départ volontaire à 65 ans

actuellement le risque est couvert à hauteur de 39061 € .

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Aspects environnementaux

Risques environnementaux

A l'heure où nous imprimons la présente annexe comptable, une crise sanitaire sans précédent sévit sur le territoire national (lutte contre le COVID-19).

Celle-ci oblige notre entreprise à revoir son organisation interne en ayant recours :

- au télétravail pour les postes qui le permettent ;
- à l'activité partielle pour le personnel de sites ne pouvant restés ouverts ou ne pouvant plus recevoir l'ensemble de son personnel ;
- et à la réorganisation des postes de travail pour la protection de la santé des salariés encore présents dans nos locaux.

Les incidences sur les comptes annuels 2020-21 de cette situation sont difficiles à appréhender à ce jour.



EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LEGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE

www.groupevingtsix.com
contact@groupevingtsix.com

N/Réf. : TJA/IME
**SAS NUOVO CONCEPTION
INDUSTRIELLE NCI**

**Greffe du Tribunal de Commerce
R.C.S.
Mairie Annexe
10, Rue Georges Couderc
07200 - AUBENAS**



Baix, le 30 Mars 2021

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de trouver ci-joint aux fins de dépôt concernant la SAS NUOVO CONCEPTON INDUSTRIELLE les documents suivants :

- Texte de la résolution d'affectation des résultats votée ;
- Rapport du Commissaire aux Comptes ;
- Un exemplaire du bilan et des comptes de l'exercice clos le **30 JUIN 2020**.

Je vous remets en conséquence un chèque bancaire à l'ordre du greffe du tribunal de commerce tiré sur le compte de la SAS NCI d'un montant de **45.80 €** en règlement du coût du dépôt.

Je vous remercie de me délivrer le récépissé de dépôt ainsi que le justificatif des frais.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

 Membre fondateur
de DK Partners

ARGEXCO

150 Allée de l'Industrie
07210 BAIX

Tél. : 04.75.85.94.48
Fax : 04.75.63.84.50
baix@groupevingtsix.com

Isabelle MEUCCI

PJ : Documents annoncés.

Société d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau de
l'Ordre des Experts Comptables
de la région Rhône-Alpes

Société à Responsabilité Limitée au capital
de 76500 euros
37782120v RCS Aubenas
Code Activité 6920Z